

Communiqué de presse

Ouverture d'une enquête publique concernant le programme pluriannuel de restauration et d'entretien du fleuve Hérault sur le territoire de l'agglo Hérault Méditerranée

L'objet de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général concerne les travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve et du lit du fleuve Hérault sur le territoire de l'agglomération Hérault Méditerranée.

L'enquête publique porte sur :

- Des opérations de restauration et d'entretien de la végétation du lit et des berges du fleuve Hérault visant principalement à prévenir tout problème sur les ouvrages d'art présents à l'aval
- La collecte des déchets sur les berges
- L'enlèvement des embâcles au droit des ouvrages d'art
- La gestion et la mise en valeur des annexes fluviales
- La lutte et le contrôle des espèces exotiques invasives
- Des mesures de gestion visant à permettre l'amélioration de la qualité de la ripisylve (continuité de la trame verte, équilibre et diversité d'essences, présence de diverses strates, variété d'âges, emprise suffisante)
- La sensibilisation des acteurs vis à vis de ces interventions

L'enquête publique ne porte pas sur :

- Des opérations de curage, dragage du lit et des berges
- Des questions ayant trait aux digues ou levées de terre
- Des opérations de confortement de berges

Sont concernées par ce programme pluriannuel de gestion, les communes de : Agde, Aumes, Bessan, Castelnau de Guers, Cazouls d'Hérault, Florensac, Lézignan la Cèbe, Montagnac, Pézenas, Saint-Pons-de-Mauchiens et Saint-Thibéry.

Ce projet est soumis à une enquête préalable à la Déclaration d'Intérêt Général du lundi 10 décembre 2018 à 9 h00 au vendredi 11 Janvier 2019 à 17h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers comprenant notamment l'avis du service Eau Risques Nature de la DDTM seront déposés et consultables :

- En Mairie de Saint-Thibéry, siège de l'enquête, et en Mairie d'Agde et de Pézenas aux heures d'ouverture des bureaux au public.

A titre indicatif, les horaires d'ouverture des bureaux sont les suivants :

- Mairie de Saint-Thibéry : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
- Mairie d'Agde : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mairie de Pézenas : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

- Sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant:
<https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-ca-herault-mediterranee>

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête.

- sur les registres d'enquête déposés dans les mairies de Saint-Thibéry, Agde et Pézenas
- par voie électronique : <https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-ca-herault-mediterranee>
- Auprès du commissaire enquêteur, lors de ses permanences qui se dérouleront dans les mairies suivantes :

Mairie de Saint-Thibéry : lundi 10 décembre 2018 de 9h00 à 12h00/ vendredi 11 janvier 2019 de 14h30 à 17h30

Mairie d'Agde : vendredi 4 janvier 2019 de 9h00 à 12h00

Mairie de Pézenas : mardi 18 décembre 2018 de 14h30 à 17h30

- Par voie postale auprès de :
Monsieur Michel Fremolle, commissaire enquêteur
« Programme Pluriannuel de restauration et d'entretien du fleuve Hérault »
Mairie de Saint-Thibéry, 1 place de la Mairie, 34 630 Saint-Thibéry

Plus d'infos :

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Sébastien Théron - Tél : 04 99 47 48 72 / e.mail : s.theron@agglohm.net